

Mais la Chambre, devançant ma pensée, se rend parfaitement compte que l'action de notre ambassadeur ne vise pas seulement les rapports du clergé catholique avec son chef. Qu'on le regrette ou qu'on s'en félicite, telle est la force de l'histoire, tel est le prestige de la tradition, que c'est vers la France encore que se tournent en Orient les populations qui appartiennent à la foi catholique (Applaudissements au centre et à droite) ; que c'est de la France toujours qu'elles attendent une protection consacrée par les siècles ; et on les a vues, on les voyait ces jours derniers affirmer leur sentiment quand elles acclamaient le drapeau tricolore que notre escadre de la Méditerranée déroulait à leurs yeux. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

M. AYNARD.—C'est ce prestige que l'empereur d'Allemagne avait voulu détruire à son dernier voyage.

M. MAURICE BINDER.—MM. Baudin et Millerand ont eu bien soin de ne pas venir, monsieur le ministre, pour ne pas vous entendre ! (Rires à droite.)

M. LE MINISTRE... Et si étroite pour ces populations est la solidarité entre l'Eglise latine et la puissance protectrice, que toute atteinte à l'une est regardée comme une diminution de l'autre. Voilà pourquoi Gambetta s'est toujours montré si jaloux de préserver nos principes en Orient. Et voilà pourquoi depuis un an Léon XIII a saisi toutes les occasions de les affirmer, de les proclamer avec une vigueur et un éclat extraordinaires.—Sans doute, c'est à l'Eglise avant tout qu'il songeait, ce sont les intérêts de l'Eglise dont il avait avant tout le souci... (Interruptions à l'extrême gauche.)

M. DEJEANTE.—C'est aux intérêts de la France qu'il faut penser avant tout ! (Bruit à droite.)

M. LE PRÉSIDENT.—Veuillez faire silence, messieurs.

M. DUPUYTREM.—M. Lemire trouve M. le ministre trop clérical. (Rires à droite.)

M. LEMIRE.—Pas du tout ! Je le trouve bon Français !

M. LE PRÉSIDENT.—Veuillez ne pas interrompre.

M. LE MINISTRE.—Mais qu'importe ! si la France bénéficie de son action, de même que l'Eglise de la situation à part qui est faite à la France ? Et si cette situation paraît négligeable à quelques-uns, qu'ils expliquent les efforts qui sont faits ailleurs pour la diminuer ou pour la conquérir. (Très bien ! très bien ! au centre et à droite.)

Nous ne sommes pas les seuls, vous le savez, en Orient ; d'autres nations s'y sont implantées qui prétendent y grandir et s'y développer ; nous luttons pour y maintenir notre rang, et lorsque pour soutenir cette lutte nous avons besoin de réunir tous les éléments de succès, nous irions de gaieté de cœur, de nos propres mains, venant en aide à nos rivaux, détruire les forces et les gloires du passé, de ce passé qui est le nôtre à tous ! (Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

M. GAYRAUD.—Voilà la question française, monsieur le ministre.

M. LE MINISTRE.—Oui, messieurs, de ce passé qui est le nôtre à tous, quelles que soient nos origines politiques, parce qu'il est le passé de la France et que nul ne peut faire que ce passé ne date